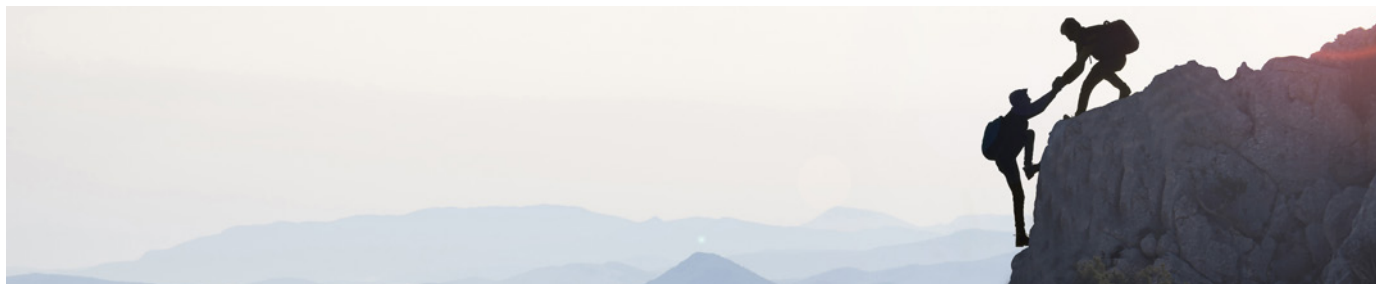




Des ambitions aux actions en faveur d'une finance responsable



Ludivine de Quincerot

Responsable ESG
et analyse financière
Rothschild & Co Asset
Management Europe



Andréa Sekularac

Chargée d'affaire
Investissement Durable
Rothschild & Co Asset
Management Europe

Alors que la question de l'investissement responsable est rapidement devenue centrale dans nos métiers, Ludivine de Quincerot et Andréa Sekularac font le point sur les grands chantiers menés au sein de notre branche dédiée à la gestion d'actifs.

Quelles ont été vos dernières grandes avancées en matière d'intégration ESG ?

L'investissement responsable n'est pas quelque chose de nouveau pour nous. Notre engagement date de 2011 avec la signature des principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et la mise en place d'une politique de vote responsable. Notre démarche a été pragmatique et a connu une accélération à partir de 2017 avec la création d'une équipe Investissement Responsable et l'adhésion à des initiatives de place, aussi bien au niveau du groupe Rothschild & Co, avec notre contribution active au Carbon Disclosure Project⁽¹⁾, qu'au niveau de la société de gestion avec notre participation au regroupement d'investisseurs Climate Action 100+⁽²⁾. Cette année, le gros du travail a porté sur la mise en conformité de l'ensemble de nos produits avec les réglementations AMF⁽³⁾ et SFDR. Toutefois, au-delà du travail considérable que cela a représenté, cela nous a permis d'affirmer notre engagement durable.

Ainsi, parmi les acteurs de la Place, nous nous sommes positionnés parmi les plus ambitieux avec 96% de nos fonds ouverts classés en article 8 ou 9 selon la réglementation SFDR et 86% en catégorie 1 et 2 selon la doctrine AMF.

La réglementation SFDR, nouveau référentiel européen

Le Règlement européen Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR) vise à améliorer les exigences de transparence liées aux risques de durabilité des investissements. Ce règlement entend créer pour les acteurs de marché et les conseillers financiers de nouvelles obligations de transparence. Il est notamment demandé aux sociétés de gestion de s'engager à classer leurs fonds dans l'une des trois catégories de produits suivantes :

- Les produits qui ont pour objectif l'investissement durable, c'est-à-dire, l'investissement dans des activités économiques qui contribuent à un objectif environnemental ou social, dits "article 9"
- Les produits qui font la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales dans le cadre de leur stratégie d'investissement globale, dits "article 8"
- Les produits qui, soit prennent en considération les risques ESG dans le cadre de leur processus d'investissement, soit qui sont explicitement déclarés comme non durables, dits "article 6"

(1) Organisation qui communique sur l'impact environnemental des grandes entreprises.

(2) L'initiative Climate Action 100+ vise à d'inciter les plus grands émetteurs de gaz à effet de serre de l'économie mondiale à réduire leurs émissions.

(3) Autorité publique indépendante, l'AMF est chargée de veiller à la protection de l'épargne investie en produits financiers, à l'information des investisseurs et au bon fonctionnement des marchés.

Pour comparaison, en Europe, en moyenne 25% des actifs sous gestion des sociétés sont en article 8 ou 9 avec une grande distinction entre certains acteurs français et d'Europe du Nord, dans le haut de la fourchette, et les anglo-saxons, très nettement en retard.

Notre environnement concurrentiel se distingue donc en deux camps très nets. D'un côté, les sociétés de gestion avec des ambitions fortes, parmi lesquels nous souhaitons nous inscrire, qui ont la volonté d'ajuster les moyens à leurs ambitions, et de l'autre, une large partie de la Place beaucoup plus attentiste, qui souhaite voir comment le marché se structure et comment la demande client s'oriente avant de se positionner.

Comment êtes-vous parvenus à ce résultat ?

Nous avons réussi à atteindre ces objectifs assez naturellement, premièrement, parce que nous étions portés par une ambition, mais aussi parce que nous avions déjà mis en place un processus d'intégration des critères ESG depuis plusieurs années. Notre métier consiste à piloter des risques, identifier des tendances, anticiper le changement, pour se forger des convictions qui guideront nos choix.

En conséquence, nous ne considérons pas les critères ESG comme extra-financiers et sommes convaincus que pour créer de la valeur à moyen terme il est indispensable de les intégrer dans nos décisions d'investissement au même niveau que les critères financiers. C'est pourquoi nous avons finalement fusionné nos équipes ESG et d'analyse financière.

En toute logique, nous entretenons une forte proximité avec la gestion, que ce soit dans le suivi des fonds existants, comme pour la création de nouvelles solutions d'investissement. Notre expertise se retrouve mobilisée sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'analyse de la thématique à l'étude de l'environnement concurrentiel, la définition des caractéristiques du produit, le choix du cadre réglementaire ou du label visé, jusqu'au *reporting*... En procédant ainsi, ces dimensions s'intègrent au style de gestion de chaque équipe sans s'imposer et nous travaillons dans le respect de nos expertises, sans les dénaturer.

Au final, cette mise en conformité n'a pas du tout été vécue comme une contrainte mais plutôt comme une opportunité, tant dans la formalisation de nos processus, que dans notre positionnement vis-à-vis du marché sur les thématiques durables, avec un référentiel concret et objectif. On peut donc considérer cette étape comme un tremplin qui nous aura notamment permis d'embarquer l'ensemble des équipes, de fédérer autour d'un objectif et, à chacun, de monter en compétence.

“Être un gérant de conviction, c'est avoir une vision à long terme et c'est ce qui nous permet de nous inscrire dans un objectif de transition...”

En effet, ce projet a concerné autant la gestion que l'ensemble des équipes support ou encore notre *top management* qui s'est particulièrement impliqué. Nous avons formé des groupes de travail, organisé des comités aussi bien sur des sujets techniques, stratégiques que de positionnement. À partir du moment où le cap a été fixé, les équipes se sont impliquées massivement et nous sommes passés de la sensibilisation à l'action. Aujourd'hui, les enjeux de durabilité sont devenus transverses et tout le monde intègre sa part d'ESG dans son travail.

Au-delà de la gestion financière, comment concrétisez-vous votre engagement ?

Être un gérant de conviction, c'est avoir une vision à long terme et c'est ce qui nous permet de nous inscrire dans un objectif de transition. Nous nous engageons dans notre métier, pour notre secteur, mais également auprès des entreprises au sein desquelles nous investissons. Nous ne serons pas nécessairement des *leaders* sur toutes les thématiques mais, pour autant, nous ne voulons pas être des suiveurs. Nous souhaitons faire les choses à notre façon en nous lançant dans des initiatives qui nous ressemblent pour associer nos thématiques d'investissement durable à des projets concrets. Dans ce cadre, depuis plus de deux ans, nous sommes membres de l'initiative Climate 100+ qui entend inciter les entreprises les plus émettrices de gaz à effets de serre à réduire leurs émissions. Nous sommes également partenaires de l'association DUO for a JOB qui agit pour l'insertion professionnelle que nous finançons au travers de parts de partage de notre fonds R-co 4Change Human Values. Enfin, nous sommes devenus mécène de l'expédition Polar Pod, une mission scientifique dans l'Océan Austral, une zone très peu explorée en raison de sa dangerosité mais essentiel pour l'équilibre climatique, pilotée par Jean-Louis Etienne.

Par ailleurs, au lieu de subir des évolutions et construire des interprétations sur des sujets sensibles, voire controversés, nous avons la volonté de contribuer au débat à la hauteur de nos moyens. Dans cette optique, depuis plusieurs années, nous participons au Comité Investissement Responsable de l'AFG⁽⁴⁾.

(4) Association Française de la Gestion Financière.

Néanmoins, nous savons que les secteurs polluants sont ceux qui ont le plus de défis à relever vis-à-vis des enjeux de durabilité. Nous pensons donc que les mettre de côté est contreproductif et préférons les accompagner dans une démarche de transition. Nous avons donc souhaité aller plus loin dans nos contributions sur ces sujets qui nous semblent essentiels. Ainsi, nous participons au groupe de travail sur les combustibles fossiles de l'AFG et, au travers de la Commission Climat et Impacts de la Fédération Bancaire Française, nous sommes membre des groupes de travail sur la taxonomie, le charbon et les combustibles fossiles. Nous réfléchissons aussi à de nouvelles initiatives, au-delà de notre secteur, sur des sujets tels que la responsabilité sociétale des entreprises ou la biodiversité.

Historiquement, nos initiatives étaient essentiellement centrées sur les aspects environnementaux et c'est incontestablement l'aspect prédominant de l'investissement responsable. Les grandes initiatives internationales ont d'ailleurs souvent focalisé l'attention dessus. Ce n'est pas un mal en soit mais il est indispensable de ne pas négliger les autres, d'autant que l'ensemble de ces thématiques sont liées : les déséquilibres écologiques engendrent des déséquilibres sociaux et inversement. Aussi, la crise de la Covid-19 aura sans doute participé à une prise de conscience collective sur l'importance de la dimension sociale. C'est une tendance que l'on observe mais qui a été exacerbée par le contexte. Nous essayons donc de recentrer notre attention sur l'ensemble de ces aspects et nos dernières orientations vont dans ce sens.

Quels sont vos autres projets pour 2021 ?

Notre second grand chantier de l'année porte sur notre politique d'engagement. Nous cherchons à la structurer davantage avec des questionnaires ciblés sur certaines thématiques afin d'être en mesure d'établir un dialogue constant et constructif avec les sociétés. Ces thèmes portent sur le climat au travers de nos fonds "Climate", les Objectifs de Développement Durable pour R-co 4Change Moderate Allocation ou encore les enjeux sociaux pour R-co 4Change Human Values. Nous avons délimité un périmètre de sociétés dites "core", soit parce qu'elles constituent des positions importantes de nos portefeuilles, soit parce qu'elles connaissent des opérations sur leur capital, ou bien parce qu'elles se trouvent dans des secteurs controversés avec des enjeux de transition forts et nous pensons que, justement, c'est dans ce cas qu'une politique d'engagement prend tout son sens. Nous avons essayé d'articuler notre grille de lecture autour de trois thématiques : l'environnement avec les émissions de CO₂ et la consommation d'eau, l'égalité Homme-Femme et la protection des données pour le social,

ainsi que les enjeux de droits humains et "l'éthique des affaires" pour l'aspect gouvernance. Nous avons également l'ambition de renforcer notre politique de vote pour couvrir l'ensemble des positions de nos portefeuilles actions.

Cette année, nous avons aussi mis l'accent sur notre pôle de multigestion avec le lancement de deux fonds de fonds durables et une intégration toujours plus forte des critères ESG, avec un objectif de 100% de fonds labélisés au sein des mandats de deux grands clients institutionnels. De plus, désormais, plus de 50% des questions des questionnaires de *due diligences* portent sur les critères de durabilité. L'équipe effectue une veille constante et se sensibilise aux nouveaux aspects. Notre multigestion devient ainsi un levier pour inciter les autres sociétés de gestion à développer des produits financiers durables au sein desquels nous pourrions être amenés à investir et cela participe à la diffusion des bonnes pratiques.

Enfin, notre dernier sujet porte sur le traitement des données. Depuis déjà quelques temps, nous réalisons des *reportings* optimisés pour les fonds labélisés mais nous souhaitons que l'intégralité de nos produits puissent être transparent en matière d'indicateurs ESG. Ce projet devrait aboutir d'ici la fin du premier semestre 2021. Chaque client, quel que soit le fonds, disposera ainsi d'une vision globale sur des indicateurs ESG clés. D'un point de vue plus général, nous allons capitaliser sur notre expertise et continuerons de renforcer les processus en place, de travailler sur les thématiques durables et d'intégrer les *best practices*. Nous n'en sommes qu'au début d'un processus continu. Nous avons la volonté d'étendre notre gamme 4Change qui constitue la vitrine de notre-savoir-faire en matière d'intégration ESG et de poursuivre notre processus de labélisation de fonds (six dossiers déposés rien que cette année) car, même si la réglementation donne un cadre commun, les labels sont gages de crédibilité et valide notre expertise.

Quelles tendances se dessinent en matière d'investissement durable ?

L'Europe est très avancée sur l'intégration des problématiques durables, mais nous pensons qu'il va y avoir un rattrapage au sein des autres zones. L'accession à la Maison Blanche de Joe Biden devrait être un accélérateur de cette tendance aux États-Unis. La Chine a également souhaité se positionner avec un objectif très ambitieux de neutralité carbone à horizon 2060 et un plan d'infrastructures vertes. Nous aurons donc peut-être l'occasion d'identifier des pépites spécialisées sur ces thématiques au sein de ces zones ou de voir se dégager des innovations dont il conviendra de s'inspirer. ■

Avertissements

Document à caractère publicitaire, simplifié et non contractuel, exclusivement réservé aux investisseurs professionnels. Les informations, commentaires et analyses contenus dans ce document sont fournis à titre purement informatif et ne sauraient être considérés comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management Europe. Les informations/opinions/données contenues mentionnées dans ce document, considérées comme légitimes et correctes le jour de leur publication, conformément à l'environnement économique et financier en place à cette date, sont susceptibles d'évoluer à tout moment. Bien que ce document ait été préparé avec le plus grand soin à partir de sources réputées fiables par Rothschild & Co Asset Management Europe, il n'offre aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations et appréciations qu'il contient, qui n'ont qu'une valeur indicative et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas procédé à une vérification indépendante des informations contenues dans ce document et ne saurait donc être responsable de toute erreur ou omission, ni de l'interprétation des informations contenues dans ce document. Toutes ces données ont été établies sur la base d'informations comptables ou de marché. Les données

comptables n'ont pas toutes été auditées par un commissaire aux comptes.

Édité par Rothschild & Co Asset Management Europe, Société de gestion de portefeuille au capital de 1 818 181,89 euros, 29, avenue de Messine – 75008 Paris. Agrément AMF N° GP 17000014, RCS Paris 824 540 173.

Toute reproduction partielle ou totale de ce document est interdite, sans l'autorisation préalable de Rothschild & Co Asset Management Europe, sous peine de poursuites.

À propos de la division Asset Management de Rothschild & Co

Division spécialisée en gestion d'actifs du groupe Rothschild & Co, nous offrons des services personnalisés de gestion à une large clientèle d'investisseurs institutionnels, d'intermédiaires financiers et de distributeurs. Nous articulons notre développement autour d'une gamme de fonds ouverts, commercialisés sous quatre marques fortes : Conviction, Valor, Thematic et 4Change, et bénéficiant de nos expertises de long terme en gestion active et de conviction ainsi qu'en gestion déléguée. Basés à Paris et implantés dans 10 pays en Europe, nous gérons plus de 21 milliards d'euros et regroupons près de 170 collaborateurs. Plus d'informations sur : www.am.eu.rothschildandco.com



Retrouvez toutes les informations sur am.eu.rothschildandco.com

